



Soulevre en Bocage Le Mag'



**A VOTRE
SERVICE**



Alain DECLOMESNIL
Maire

Il y a quelques semaines un habitant de Souleuvre en Bocage, nouvellement arrivé, m'a fait part de sa satisfaction d'être résident dans notre Commune. C'est vrai nous avons la chance :

- d'avoir, dans nos bourgs principaux, des commerces dynamiques,
- d'avoir un nombre important d'artisans installés sur notre Commune qui soient en mesure de réaliser tous genres de travaux dans nos logements ou en extérieur,
- d'être accompagnés par des professionnels de santé sur le Bény-Bocage, la Graverie, St-Martin des Besaces et Campeaux,
- d'être soutenus par des actions sociales comme l'aide à domicile proposée par l'ADMR, les activités mises en place par le Relais d'assistantes maternelles et le CCAS,
- d'être éventuellement salariés d'une entreprise du secteur,
- d'avoir une agriculture qui, dans sa diversité, soit un maillon fort de l'économie du bocage virois et participe à l'entretien de l'espace,
- de pouvoir profiter d'une campagne verdoyante qui est un grand parcours de promenade avec de nombreux chemins de randonnée,
- d'avoir le site du viaduc de la Souleuvre avec ses activités familiales ou nécessitant d'être étranger à la peur du vide,
- d'être correctement desservis par des routes départementales et communales,
- d'avoir des écoles primaires où la commune réalise régulièrement des travaux pour que les meilleures conditions d'enseignement soient réunies,
- d'avoir des gymnases, des terrains de football, des city-stades, des terrains de tennis,
- d'avoir de nombreuses associations qui, par leur dynamisme, font vivre le territoire,
- de pouvoir proposer à l'ensemble des habitants trois bibliothèques ainsi que de nombreuses salles qui sont mises à disposition des associations pour vous offrir des soirées culturelles.

Je le confirme, nous avons la chance de vivre dans une région merveilleuse et je suis heureux et fier d'être un habitant de Souleuvre en Bocage.

Soyons tous des Ambassadeurs de notre territoire !

Bel été à toutes et à tous

Alain DECLOMESNIL

SOMMAIRE

MON MÉTIER : ACTEUR ECONOMIQUE	p.3
UN BUDGET, DES TRAVAUX	p.6
OFFRE GROUPAMA	p.9
BILAN COVID 19	p.10
FORMATION DES ÉLUS	p.11
BREV'INFOS	p.12
RAM	p.15
MISSION ACCOMPLIE POUR CHLOÉ	p.16
IL FAIT BON VIEILLIR À SOULEUVRE...	p.17
ÇA BOUGE AUX ÉCOLES	p.18
ACTIONS CULTURELLES	p.20
L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	p.22

Mairie de Souleuvre en Bocage



Du Lundi au Vendredi
9h - 12h et 14h à 17h
02 31 69 58 58

accueil@soulevreenbocage.fr

Edition juillet 2021 - Crédits photos : SoulevreenBocage-Pixabay-Collection privée - Toute reproduction interdite - Maire : Alain Declomesnil - Direction générale des services : Jérôme Lecharpentier - Rédaction/Conception graphique : Stéphanie Renard - Ont collaboré à ce numéro : La commission communication - Les communes déléguées - les services de Souleuvre en Bocage - des commerçants - Edité par Souleuvre en Bocage - Impression : Vireoverso - Tirage : 4565 ex : ISSN : 2724-9654



MON MÉTIER : ACTEUR ÉCONOMIQUE

Vous faire connaître en tant qu'acteur économique du territoire ?

**Une nouvelle activité économique à faire connaître ? Des projets de développement de votre activité ? ...
La commune de Soulevre en Bocage est à votre écoute...**

Grâce à sa commission « Développement économique, commerce, artisanat et agriculture », la commune a souhaité mettre en place un réseau d'élus pour vous écouter, vous aider à vous faire connaître et vous accompagner.

Aussi, n'hésitez pas à venir vous présenter en mairie déléguée !

Il vous sera possible d'y compléter une fiche de présentation qui nous permettra de vous référencer sur l'annuaire des activités économiques présent sur notre site internet.

Par la suite, l'un de nos membres élus de la commission pourra également prendre contact avec vous pour échanger sur votre activité et vos projets.



Professionnels du tourisme et producteurs locaux, l'Office de tourisme "Pays de Vire, Collines de Normandie" vous propose un partenariat afin :

- d'accroître votre visibilité
- d'appartenir à un réseau de professionnels
- de bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé
- d'être acteur du développement touristique

Être partenaire de l'Office de Tourisme, c'est partager ses valeurs : un accueil de qualité, la convivialité, le partage, la diversité... Mais c'est également affirmer votre dynamisme et votre volonté de faire avancer le développement de votre territoire.

3 bureaux d'informations sont à votre disposition à Vire, à Villers-Bocage et à Condé-sur-Noireau et sont ouverts toute l'année.

Visitez le site de l'office : www.paysdevire-normandie-tourisme.fr.

Pour plus d'information sur le programme "partenariat" : contact@paysdevire-tourisme.fr

PRÉSENT À VIRE NORMANDIE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CALVADOS - ORNE

Faisons décoller ensemble votre projet de
CRÉATION-REPRISE
d'entreprise artisanale

Un conseiller est à votre service pour vous informer et vous accompagner
tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 9h à 12h
(Uniquement sur rendez-vous : 02 31 53 25 00)

**Permanence de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat**
dans les locaux de l'Agence Pôle emploi
71, rue d'Aunay - Vire - 14500 Vire Normandie

Dans le bulletin n°9, nous vous avons fait partager le ressenti de quelques associations face au COVID.

Dans cette parution estivale, la commission "information/Communication" a souhaité donner la parole à des professionnels. Nous sommes donc allés à la rencontre de la pharmacie Leteurtre de Bény-Bocage (commerçant et professionnel de santé qui a pu rester ouvert pendant les différentes périodes de confinement), Herbe et Brindille, boutique de fleurs à St-Martin-des-Besaces (commerçant qui a été contraint de fermer), un artisan, l'entreprise de peinture Leprovost de la Graverie et enfin une industrie, l'entreprise LEMARCHAND de Campeaux.

Nous remercions sincèrement ces entreprises qui ont volontiers accepté de participer.



Entreprise comptant une centaine de salariés en France et à l'étranger, l'entreprise LEMARCHAND a dû s'adapter face au COVID.

Sophie LEMARCHAND, directrice administrative et financière, nous relate cette année particulière.

"Notre activité a été légèrement impactée lors du premier confinement. A l'annonce de ce dernier, nous avons dû rapatrier en urgence nos équipes de montage qui étaient à l'étranger à l'époque, en Angleterre et en Guadeloupe. Nous avons mis en télétravail le bureau d'études et tous les postes administratifs possibles. L'atelier de production a été fermé

une dizaine de jours afin d'organiser la production en prenant en compte les directives gouvernementales concernant le Covid. Rapidement, dès la mi-avril 2020, nous étions revenus à 100% de nos capacités de production. Tout au long de l'année qui a suivi, le bureau d'étude et quelques postes administratifs sont restés en télétravail. Concernant nos chantiers à l'étranger, nous avons surtout été impactés dans l'organisation des déplacements, car il faut prendre en compte les différentes formalités administratives, sanitaires et les mesures d'isolement qui varient d'un pays à l'autre. Cette année pandémique n'a pas eu d'impact significatif sur notre chiffre d'affaires que ce soit en France ou à l'étranger. L'impact a surtout été d'ordre organisationnel et nous aura permis de tester le télétravail qui sera pérennisé au niveau de l'activité du bureau d'études."



Séverine THOMAS et Olivier BOUDET, artisans peintres, ont repris l'entreprise Leprovost Peinture en 2017. Comment ont-ils traversé cette crise ?

« Confinement, couvre-feu, restrictions...que de mots durs et guerriers entendus ces derniers mois et qui resteront gravés dans les mémoires ; solidarité, dépassement de soi, entre-aide sont pourtant ceux qui nous ont permis de traverser cette période de pandémie.

Grâce à ces valeurs, nous avons pu et su travailler dans des conditions parfois difficiles, empreintes d'angoisse et d'anxiété face à la virulence de ce virus mais tout en ayant conscience de la chance de pouvoir vivre de notre activité, d'avoir eu la confiance de nos clients pour poursuivre les travaux et réaliser de nouveaux projets. »

Nous souhaitons à tous les lecteurs un bel été, riche de plaisirs partagés et de retrouvailles autour de ce verre qui nous a tant manqué.

Depuis 19 ans au milieu des fleurs, Anaïs LEGENTIL a ouvert sa boutique Herbe et Brindille à St-Martin des Besaces en pleine crise COVID. Dès l'âge de 8 ans, les fleurs, pour elle, c'était une évidence;

Comment s'est passée cette création d'entreprise ?

" A l'origine, il était prévu d'ouvrir en mars 2020.

J'avais vendu ma 1ère boutique en juin 2019. A l'annonce du 1^{er} confinement, nous avons décidé avec mon conjoint de repousser l'échéance, explique Anaïs LEGENTIL. Comme je tenais à être ouverte pour la Toussaint, j'ai finalement lancé la boutique le 15 octobre pour être fermée juste après pendant le 2^{ème} confinement de novembre. J'ai profité de cette fermeture pour procéder aux finitions de mon magasin et me préparer pour la réouverture puisque je réalise des créations personnellement. J'ai proposé aussi la vente en click-and-collect. Depuis, la profession a été classée en commerce essentiel et je n'ai donc pas subi de fermeture lors du dernier confinement. Les jours de fête comme la St-Valentin et la fête des mères, les clients étaient présents. L'activité battait son plein.

Je n'ai pas pu accéder aux aides de l'État faute d'ancienneté suffisante.

Malgré ce départ atypique, je suis heureuse d'être là, dans ma région d'origine (Brémoy), dans cette commune rurale. Cette activité ainsi conçue me permet de m'occuper de mes enfants, d'avoir une vie de famille.



Stéphanie RENARD: " Mme Leteurtre, Voilà plus d'un an que le COVID rythme la vie des Souleuvrais et Souleuvraises, comment votre équipe a vécu cette pandémie au sein de la pharmacie ? "

"La pharmacie est restée ouverte et l'activité globalement normale avec cependant des tensions au début de la crise en mars 2020, explique Mme Leteurtre, gérante de la pharmacie du Bény-Bocage.

Nous avons pallié le manque de masques du début de crise en ressortant des cartons des masques FFP2 d'il y a 11 ans. Nous n'avions pas le choix. Nous n'avons pas échappé au manque de thermomètres, gants, masques et gels hydroalcooliques. Les clients avec des pathologies continues avaient peur d'une éventuelle pénurie de leurs médicaments quotidiens. Si bien que parfois, nous avons eu des soucis d'approvisionnement pour certains médicaments. Pour répondre à la forte demande en gel, les préparatrices ont fabriqué des solutions hydroalcooliques. Nous avons dû faire face à des cycles de pénurie d'alcool, ingrédient de base de cette préparation.

En termes de vaccins et de tests, nous avons décidé de laisser ces missions de santé publique aux médecins de Bény-Bocage, les Drs Rastel, Lecarpentier et Butzynski. Nous recevons environ 10 doses de vaccins par semaine (Astrazeneca, Pfizer ou Moderna) puis les répartissons à ces médecins en fonction de leurs besoins. Si c'était un peu compliqué au départ, aujourd'hui tout est bien organisé."



Stéphanie RENARD : " Et pour les autres maladies récurrentes de l'hiver comme la grippe, les rhumes, avaient-elles ressenti une différence ?

Mme Leteurtre : "Oui absolument, nous n'avons quasiment pas eu de vente de médicaments pour les rhumes et les toux. Le port de masque a permis d'éviter la propagation de tout autre virus. Cela donne à réfléchir sur l'avenir : si chacun d'entre nous adoptait le port du masque dès qu'il est enrhumé ou présente des symptômes d'état grippal même hors COVID, la population se protégerait davantage des épidémies récurrentes hivernales. Ce geste citoyen ne serait pas anodin.

Nous avons la chance d'avoir une excellente équipe avec nos salariés. Ça nous a permis d'affronter la situation avec sérénité."

Souleuvre en Bocage compte 4 marchés hebdomadaires : le jeudi au Bény-Bocage et le Tourneur et le samedi à la Graverie et St-Martin-des-Besaces. Quelques commerçants ambulants ont par ailleurs l'autorisation de s'installer sur le domaine public comme à Campeaux ou Étouvy. Jusqu'à présent, les tarifs de droit de place demandés reposaient sur les délibérations prises par les communes historiques. Ces tarifs s'établissaient de la façon suivante :

- Bény-Bocage : 4 € forfaitaire
- Saint-Martin des Besaces : 3.74 € forfaitaire

Pour les autres communes déléguées aucun droit de place n'était appliqué.

De la même façon, pour l'emplacement des ventes au déballage (par exemple, camion de vente d'outillages, 60 € forfaitaire était demandé sur la commune déléguée du Bény-Bocage contre 22 € sur la commune déléguée de St-Martin-des-Besaces.

C'est pourquoi la commission "développement économique" a proposé d'harmoniser avec un tarif unique applicable à tous les commerçants ambulants qui s'installent sur le domaine public de la commune.

Ainsi ont été approuvés par le conseil municipal, le 11 mai dernier, les tarifs de droit de place suivants, applicables à partir du 1er septembre 2021 :

- 3 € par emplacement pour tous les commerces ambulants,
- 40 € forfaitaire par demie-journée pour les ventes au déballage (camion d'outillage...).

LES MARCHÉS



LA FOIRE D'ÉTOUVY



Avec plus de 280 exposants, la foire d'Étouvy joue aussi un rôle économique sur le territoire

LE BONHEUR DE VOUS RETROUVER !

La commune de Souleuvre en Bocage a le plaisir de vous informer qu'elle organisera sa traditionnelle **FOIRE D'AUTOMNE D'ÉTOUVY** les 30 et 31 octobre prochains (sous réserve des évolutions sanitaires).

Vous souhaitez participer en tant qu'exposant ! Inscrivez-vous vite sur le site www.souleuvreinbocage.fr rubrique « loisirs » - Foire d'Étouvy.

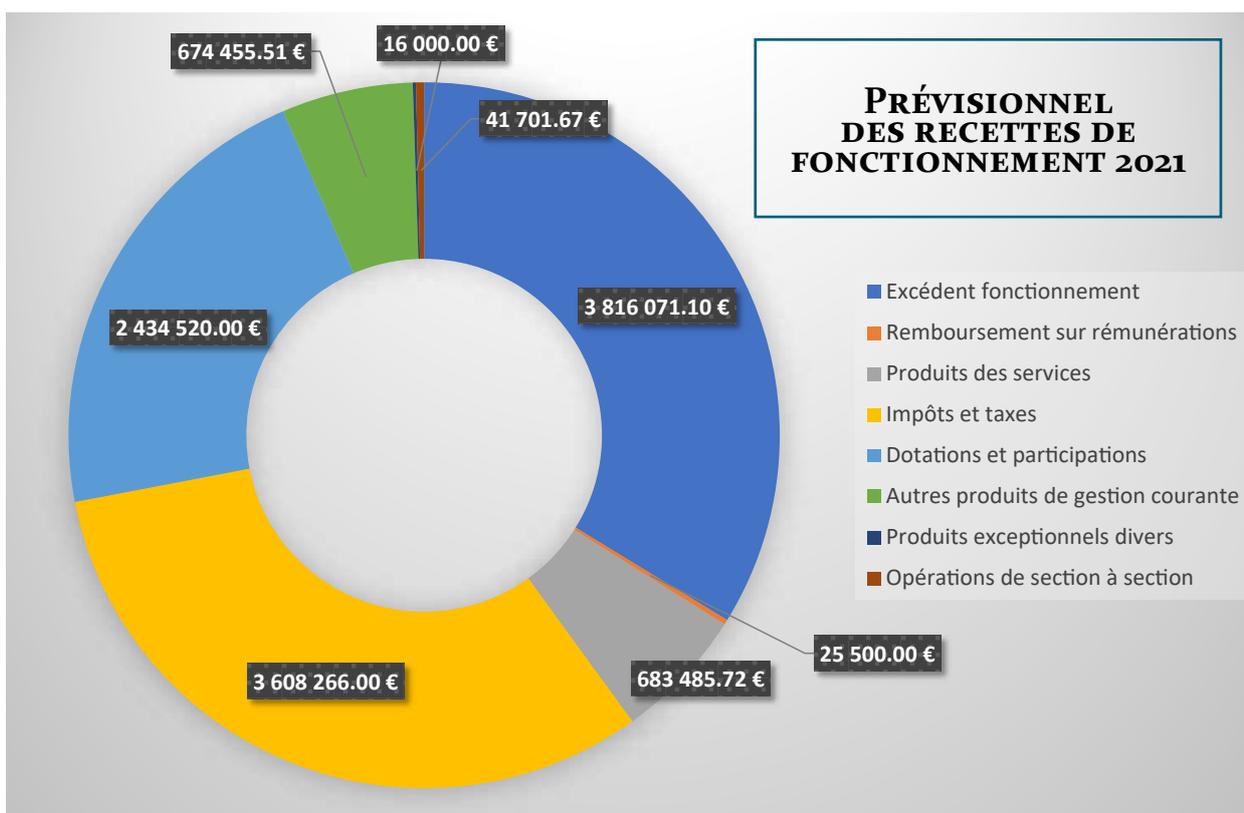
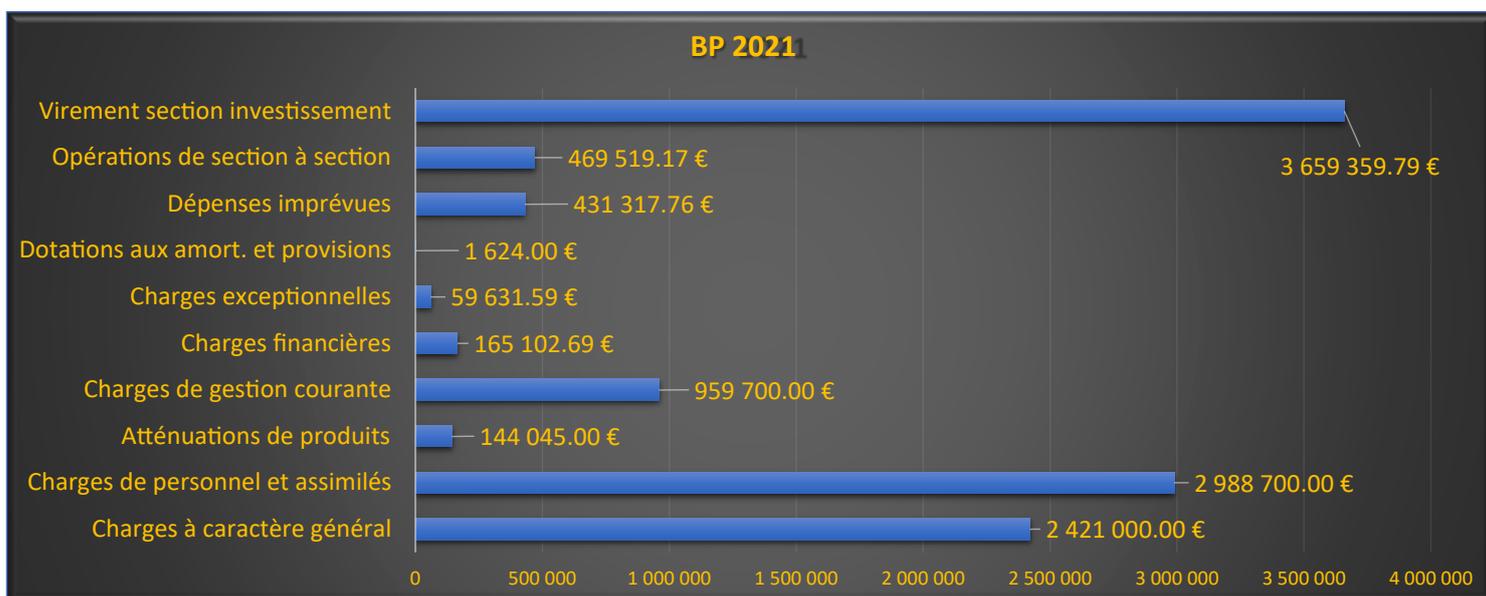


UN BUDGET, DES TRAVAUX

UN BUDGET 2021 CONSTANT PAR RAPPORT À 2020

Le BUDGET de fonctionnement a été voté à l'équilibre et est estimé à 11 300 000 € pour 2021.

PRÉVISIONNEL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



4 GRANDS PROJETS

Avec un budget d'investissement prévu à hauteur de 9 926 000 €, environ 2 500 000 € seront consacrés aux groupes scolaires et 2 300 000 € à des travaux routiers. 370 000 € seront aussi destinés à la poursuite du programme pluriannuel de déploiement de la défense incendie.

Espace Restauration de La Graverie :

Le projet, confié au bureau d'études BOO', consiste à construire un nouvel espace de restauration scolaire sur La Graverie en réutilisant les locaux actuels. L'ensemble a été dimensionné pour 220 élèves sur une superficie totale (existant + nouvelle construction) de 434 m² permettant de servir les repas sous la forme d'un self et est doté d'un office, d'espaces destinés aux personnels (sanitaires, vestiaires.) et de locaux techniques.

Le coût global de ce projet est évalué à 1 210 000 € TTC ; projet pour lequel la commune espère obtenir un soutien financier à hauteur de 40% de la part de l'Etat.



Restauration scolaire de la Graverie

Réhabilitation énergétique de la gendarmerie de Saint-Martin des Besaces :

Le projet, confié au bureau d'études SPEEN Ingénierie, vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments constituant les bureaux et un ensemble de cinq logements sans pour autant répondre aux exigences d'un bâtiment BBC. Dans le cadre de ce projet, sont notamment prévus la reprise de l'isolation par l'extérieur, l'isolation des planchers, le remplacement des menuiseries extérieures et de la chaudière ainsi que la mise aux normes électriques des bureaux et des logements.

Le coût global de ce projet est évalué à 575 000 € TTC ; projet pour lequel la commune a obtenu un soutien financier de 191 042 € de la part de l'Etat. Les travaux devraient débuter en automne pour se terminer courant printemps 2022



Gendarmerie de St-Martin des Besaces



Le Bourg de La Ferrière-Harang

Aménagement du bourg de La Ferrière-Harang :

Le projet, confié au bureau d'études ACEMO, s'inscrit dans une logique de réaménagement complet du bourg de La Ferrière-Harang en prenant en compte le flux de circulation (notamment du fait de la proximité du site de la Souleuvre), la sécurité de l'ensemble des usagers et des riverains (intégrant un déploiement du réseau d'éclairage public), la gestion des eaux pluviales, le stationnement aux abords de la salle des fêtes et l'impact visuel de l'aménagement sur le cadre de vie.

Dans le cadre de ce projet, le département versera à la commune un fonds de concours de 65 000 € au titre de la prise en charge de la réfection de la bande de roulement. **Des financements sont également attendus sur ce projet de la part du Département et de l'Etat pour un montant d'environ 450 000 €.**

Les travaux ont été confiés à Eiffage Route pour la voirie et l'assainissement des eaux pluviales, à AEV 2000 pour les clotures et les espaces verts et BAti services pour la signalisation horizontale. Les travaux devraient débuter le 6 octobre 2021. **Le coût global de ce projet est de 721 348 € HT.**

Réhabilitation de la salle des fêtes de Le Tourneur :

Le projet a été confié au cabinet Hedo Architectes. Le programme de travaux a été défini afin de répondre aux obligations réglementaires qui s'imposent à la collectivité en termes de sécurité et d'accessibilité. Ainsi, il sera opéré au désamiantage de la couverture avec la dépose du faux plafond non conforme aux règles incendie. L'ensemble sera remplacé par un complexe couverture isolante. Les travaux prévoient également la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, la mise en conformité électrique, l'abaissement de la scène afin de permettre l'organisation de spectacles itinérants. Enfin, afin de limiter les déperditions de chaleur, une isolation du plancher sera mise en œuvre. **Une enveloppe budgétaire de 420 000 € TTC est pour le moment prévue mais elle pourrait s'avérer moins importante au vu des premiers retours du maître d'œuvre. Une subvention sera sollicitée auprès du conseil départemental sur un taux de 50% des travaux.**

Salle des fêtes du Tourneur



TRAVAUX EN RÉGIE

Ces travaux d'investissement sont réalisés par les agents de la commune avec des matériaux qu'elle achète. Ils sont comptabilisés pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel acquis, loué, frais de personnel...)



Le Local Ados

Parmi les travaux 2020, ont été réalisés en régie les amenées électriques aux postes de relevage des assainissements des salles des fêtes de Carville et du Reculey, la protection des poteaux de défense incendie, la pose de défibrillateurs, les travaux AD'AP (agendas d'accessibilité programmée), l'aménagement du Local Ados.

La dépense de ces travaux d'investissement s'élève à 24 759.69 € incluant l'achat des fournitures et la valorisation du nombre d'heures de travail.



Pose de dalles podotactiles au niveau des escaliers (AD'AP)



Découpe de carrelage pour les sanitaires du centre de loisirs

En ce début d'année, les agents ont réalisé un chantier important visant à réaménager l'espace sanitaire du centre de loisirs



Rampe d'accès CCAS/RAM (AD'AP)



Signalétique des sanitaires (AD'AP)

AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE

2 000 maisons France Services d'ici à 2022

La mairie de Soulevre en Bocage compte dans ses locaux le Point Info 14 qui vous propose une aide administrative dans vos démarches. Elle est actuellement dotée du label Maison de services au public.

LE SAVIEZ-VOUS ? Pour l'année 2020, la maison de services au public a permis la prise en charge de 991 dossiers dont 812 visites physiques répartis sur 260 jours d'ouverture.

Les trois partenaires principaux sont la Caisse d'Allocations Familiales,

Pôle Emploi ainsi que les demandes qui tournent autour des cartes grises (ANTS) qui, à eux trois, représentent plus de la moitié des demandes.

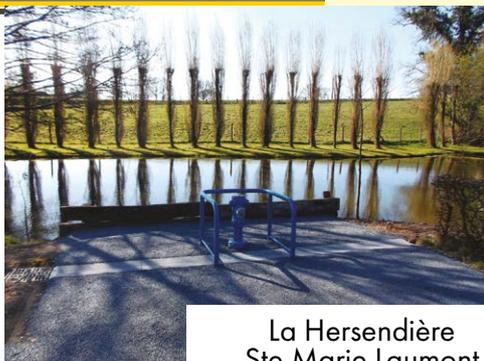
Cependant, les conditions d'accueil restent à améliorer afin de vous accueillir dans des conditions optimales de confidentialité et de réactivité.

Afin d'obtenir le label « Maison France Services », la mairie doit engager des travaux d'agrandissement afin de répondre aux critères d'accueil demandés :

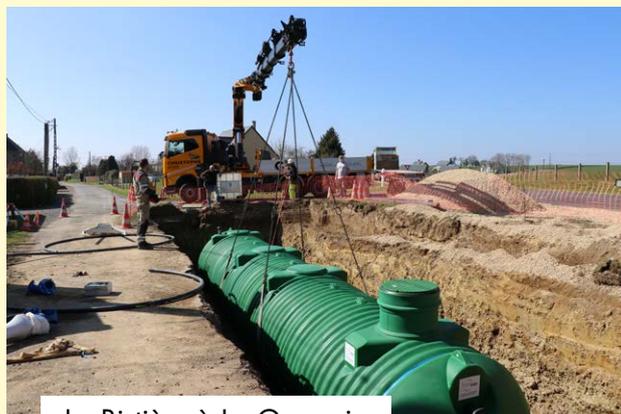
- ☞ Présence de deux personnes formées à l'accueil des usagers afin de pouvoir prendre en charge leurs demandes de la façon la plus réactive possible
- ☞ Au-delà du renseignement de base, accueil en rendez-vous individualisé dans un espace qui permet de traiter la demande en toute confidentialité
- ☞ Tenue de permanences par des partenaires (Mission Locale, Centre des Impôts, Espace Conseil FAIRE sur les économies d'énergie...) dans un espace confidentiel adapté à l'accueil sur rendez-vous.

Autant de critères auxquels la commune ne peut répondre actuellement compte tenu des surfaces disponibles au sein de la maison de services. Un projet d'agrandissement d'environ 60m² dont la maîtrise d'œuvre a été actée et confiée au cabinet d'architecte HEDO. Le coût prévisionnel de cet agrandissement est estimé à 180 000 € HT et devrait bénéficier de subventions de la part du Département et de l'Etat.

DÉFENSE INCENDIE



La Hersendière
Ste Marie Laumont



La Bistière à La Graverie



St Martin des Besaces
rue Eugène Théodore

Le programme d'aménagement de la Défense Incendie a permis de couvrir, en ce début d'année, plusieurs secteurs d'habitations sur 5 communes déléguées :

- » à Carville et Ste Marie Laumont à la Hersendière sur le principe d'un aménagement naturel
- » la pose de citernes à la Graverie (la Bistière) et St Martin des Besaces (rue de la Soulevre et rue Eugène Théodore)
- » et enfin la mise en place d'une poche à la Ferrière-Harang à la vente

Ces travaux ont été réalisés par la société Travaux Publics Boutté.

Le coût global de ces 6 projets s'élève à 342 760 € HT.



La Vente
La Ferrière-Harang

Groupama offre des gilets de sécurité aux 20 maires délégués

Représentée par Mme Mireille COSTIL, la caisse locale d'assurance GROUPAMA Vire Normandie, en partenariat avec le siège social Centre Manche, a souhaité équiper les 20 maires délégués de la commune de gilets de sécurité floqués "autorité municipale".

Cette initiative a été appréciée par les élus qui ont reçu leur gilet lors de la conférence des maires du 17 juin.

"Des protections qui nous permettront d'être visibles sur des chantiers ou des accidents" remarque le maire, M. Alain DECLOMESNIL.



Groupama

BILAN COVID 19

Dépistage, masque, confinement, épidémie, virus, vaccin... Ces mots sont venus rythmer votre vie depuis plus d'un an.

Au 5 juillet 2021, en France, 5 786 999 personnes ont été détectées positives, 34 544 691 personnes ont été vaccinées, 111 226 décès ont été constatés, 768 nouvelles hospitalisations étaient enregistrées.

5 campagnes de dépistage ont été organisées sur la commune :

Au Bény-Bocage, les 27 février, 20, 22 et 23 mars, 84 personnes ont été dépistées dont 3 se sont avérées positives.

A St-Martin-des-Besaces le 27 mars où 27 dépistages ont été réalisés, sans cas positif.



COVID-19
alerter
protéger

DÉPISTAGE À L'ÉCOLE DE CAMPEAUX

En parallèle de ces dépistages de la population, les enfants de l'école des Sources de Campeaux ont pu bénéficier d'un dépistage au sein de l'établissement, organisé par l'inspection académique sur demande de l'Agence Régionale de Santé.

Solène LEFRANÇOIS, directrice de l'école, nous explique comment il s'est déroulé.

" J'ai été avertie par mon Inspecteur de Circonscription pendant les vacances de février que l'école allait bénéficier d'une campagne de dépistage.

Lors du premier test réalisé le mardi 23 mars, j'ai reçu par mail un formulaire de consentement à imprimer et distribuer aux familles. Celles-ci devaient remplir le formulaire (un par enfant), donner une copie de leur carte vitale ou une attestation de droits (car le test était entièrement gratuit pour les enfants) J'ai ensuite dû tout scanner et envoyer ces informations au laboratoire de Vire chargé des tests.

La veille, un personnel du laboratoire est venu déposer le matériel à l'école.

Pour que les groupes ne se croisent pas, nous devions prévoir une salle suffisamment grande. Nous avons opté pour la salle de motricité, équipée de deux accès. Les enfants devaient cracher dans un tube à essai, ce qui était très difficile pour certains, voire impossible pour les plus petits.

Je suis passée dans chaque classe distribuer les documents, j'ai ainsi pu expliquer aux enfants, en insistant bien sur le fait que ce test n'était pas obligatoire et qu'il faudrait cracher dans un tube. Un peu plus de 80% des familles ont autorisé leur enfant à participer.

Les tests ont été réalisés par un personnel du laboratoire et deux infirmières de l'Éducation Nationale. Aucun résultat positif ne m'a été rapporté car le laboratoire envoyait les résultats directement aux familles.

Pour le deuxième test, réalisé le mercredi 2 juin, le laboratoire a changé et la méthode également. Cette fois-ci chaque enfant a reçu un écouvillon qu'il devait frotter dans la bouche."

115 000 €

C'est le coût engendré par la Covid-19 sur le budget de fonctionnement 2020 de la commune (hors évolution de la masse salariale pour la gestion du protocole sanitaire dans les écoles).

Si des dépenses de gestion courante ont certes connu une diminution comme le volet de l'alimentation pour les cantines fermées pour confinement, les repas des anciens, les cérémonies et spectacles qui ont été annulés, les recettes ont elles aussi connu la même pente descendante alors que certaines charges, notamment de personnel, restaient identiques. Par ailleurs l'impact s'est surtout fait ressentir sur l'augmentation des dépenses en matière de fournitures d'entretien. En effet, il a fallu mettre à disposition du gel hydroalcoolique dans tous les lieux publics y compris sur les sites scolaires, acheter des produits virucides, fournir des essuie-mains dans les écoles et équiper les agents de masques.

FORMATION DES ÉLUS



Conformément à la loi et afin de faciliter l'exercice des mandats d'élus, toute collectivité doit proposer à ses **ÉLUS AYANT REÇU DES DÉLÉGATIONS**, une formation dans l'année de sa prise de fonctions.

La commune de Soulevre en Bocage a donc mis en place deux jours de formations et l'a proposé aux 38 élus concernés. Le programme de formation portait sur des points essentiels des collectivités à savoir :

- » L'urbanisme
- » Les élections
- » L'état civil

Ces journées se sont déroulées les 13 mars et 2 avril 2021 et ont été effectuées par la société "L'Académie des leaders publics" basée à Paris.

24 élus ont participé à ces deux jours de formations.



Odile HARDY, adjoint au maire délégué de St Martin des Besaces, dont l'expérience en tant qu'élue a débuté en 2020, nous livre son ressenti.

"En tant que nouvelle élue, j'ai souhaité participer à ces deux formations car je peux

être de bonne volonté mais je m'aperçois qu'il y a beaucoup d'informations qu'en tant que simple citoyen je ne connais pas.

La première session nous informait sur les actes d'état civil et les missions de l'officier d'état civil.

La seconde session concernait les élections, de la préparation du scrutin à la rédaction du procès verbal. Cette dernière session m'a mise en confiance pour la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 juin derniers.

La troisième formation sur l'essentiel de l'urbanisme a été un peu plus compliquée pour moi, cette dernière m'a paru "lourde" car je pense qu'on doit acquérir des connaissances au fur et à mesure des années."

TEMOIGNAGES

Réélu en 2020 et maire délégué de St Ouen des Besaces, Christophe BERTHEAUME

"Les 13 mars et 2 avril derniers, nous avons participé à 2 journées de formation élus. Cela m'a permis de renforcer ce que j'ai acquis en expérience durant les 2 précédents mandats.

Il est bon de se mettre à niveau au regard des lois qui évoluent. Durant cette formation, le principe d'échange a permis de développer des exemples concrets pour valider quelquefois nos interrogations.

Le constat, au terme de cette formation, est que malgré tout, face à certaines situations, nous ne pouvons répondre spontanément. Le personnel administratif, qui suit également des formations, pourra nous épauler sur certains dossiers.



LA FIBRE OPTIQUE, QUELLES ÉTAPES ?

A horizon fin 2021, la fibre optique sera déployée sur la commune sur les axes principaux . Afin de savoir dans quel délai vous serez éligible au raccordement de votre habitation, vous pouvez consulter la carte interactive du département sur :

<https://www.fibre-calvados.fr/accueil.html>.

Carte du déploiement



A partir de cette carte, vous localisez votre maison. Une pastille de couleur apparaîtra sur votre parcelle. Selon sa couleur, votre habitation est éligible au raccordement à plus ou moins long terme :

- Adresse « déployée », après la souscription d'un abonnement, le raccordement devrait se faire dans les 6 à 8 semaines
- Adresse « raccordable sur demande ». Après la souscription d'un abonnement le raccordement peut prendre jusqu'à 6 mois, cette adresse étant considérée comme « isolée »
- Adresse « ciblée », pas encore déployée. Pour le moment il n'est pas possible de souscrire un abonnement. Le délégataire a rencontré un blocage et n'a pas pu déployer le réseau à proximité de cette adresse. Il doit lever le blocage pour finaliser le déploiement et rendre cette habitation raccordable à la fibre.

La dénomination des rues et la numérotation des habitations étant en cours sur la commune, le fournisseur d'accès peut ne pas localiser votre adresse lorsqu'il cherchera si vous êtes raccordable.

La solution ?

Cliquez sur la pastille qui surplombe votre habitation, une fenêtre s'ouvre. Relevez le code **“Identifiant bâtiment” (ID-Immeuble)**, cette référence vous sera utile à chaque étape du raccordement.

Communiquez-le à l'opérateur de votre choix. Cela lui permettra de localiser précisément votre adresse pour prendre votre commande.

La liste des opérateurs est consultable sur le même site internet.



COMMENT SE PASSE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CAS DE JOURS FÉRIÉS ?



Les sacs de déchets ménagers (blancs) et de tri (jaunes) sont collectés les mardis, jeudis et vendredis sur le territoire de Soulevre en Bocage en fonction de votre commune historique de domicile.

Dès lors qu'un jour férié tombe dans la semaine, la collecte se trouve décalée d'un jour à compter de celui-ci.

Habituellement, mes sacs sont collectés le :	Le jour férié est le :	Mes ordures seront ramassées le :
Mardi	lundi ou le mardi	mercredi
Jeudi	lundi ou le mardi ou le mercredi ou le jeudi	vendredi
Vendredi	lundi ou le mardi ou le mercredi ou le jeudi ou le vendredi	samedi

NOUVEAUX HORAIRES DE DÉCHÈTERIE

La déchèterie est ouverte toute l'année sans distinction d'horaires entre les périodes d'été et d'hiver

Déchèterie de Soulevre-En-Bocage – lieu-dit Monthardrou

Le Tourneur 14350 Soulevre-En-Bocage.

N° téléphone : 02.31.66.93.26 – 02.31.67.26.43

Lundi	10h00 – 12h00 / 14h00 -17h00
Mardi	Fermée
Mercredi	14h00 – 17h00
Jeudi	10h00- 12h00 / 14h00 – 17h00
Vendredi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Samedi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Dimanche	Fermée

Accès 10 minutes avant les fermetures !

Déchets Acceptés

Déchets verts,
Mobiliers (armoires, salon de jardin en plastique, matelas, linges de literies, coussins...),
Cartons pliés,
Bois en mélange (planches, palettes, fenêtres ...),
Gravats (Parpaing, pierres, terres, porcelaine...),
Métaux,
Divers (Plâtre, films plastique, polystyrène...),

Déchets dangereux (White spirit, Peintures, produits phytosanitaires...),
Déchets électriques et électroniques,
Piles, Ampoules, Néons,
Cartouches d'encre,
Radiographies, Batteries,
Textiles,
Huiles de fritures, Huiles de vidange

Déchets Interdits et refusés

Ordures ménagères,
 Sacs jaunes de tri sélectif,
 Amiante,
 Souches,
 Déchets explosifs ou de pyrotechnie,
 Déchets industriels,

Déchets Agricole,
 Pneus,
 Déchets d'Activités de soins,
 Médicaments,
 Bouteilles de gaz,
 Branches de plus du 12 cm de diamètre

Pour répondre aux missions de professionnalisation des assistantes maternelles, rompre l'isolement et créer du lien, le RAM propose une fois par mois, des réunions en soirée.

Les thématiques abordées sont très variées :

- L'exercice du métier : Les écrans, la question du « genre », les émotions chez l'enfant...
- L'administratif de leur métier : Les congés payés, Pôle Emploi, les impôts...
- Créer du lien et valoriser un savoir être : groupe de parole et de soutien...
- Valoriser les savoir-faire : couture, bricolage de Noël...

LE BUT DE CES SOIRÉES ?

Apprendre, découvrir, se rencontrer, échanger, se perfectionner... tout en convivialité !

Ces soirées permettent aussi aux assistantes maternelles de se rencontrer car elles exercent un métier qui par définition les isole puisqu'elles travaillent chez elles. Créer du lien est donc essentiel pour pouvoir échanger entre professionnelles qui se comprennent et qui peuvent vivre les mêmes difficultés au quotidien.

Toutes ces soirées ont un objectif commun : « **prendre soin de soi pour pouvoir prendre soin des autres** ». En effet, ces soirées leur permettent aussi de prendre du recul sur leurs pratiques, échanger sur leurs façons de faire... Ainsi, elles repartent avec des outils, des pistes à explorer avec les enfants qu'elles ont en garde. Si les assistantes maternelles sont bien dans leur tête, se sentent écoutées, soutenues, valorisées, accompagnées et reconnues alors elles n'en seront que plus disponibles et attentives dans leur prise en charge des enfants au quotidien.

En moyenne à chaque soirée, une dizaine d'assistantes maternelles est présente et, selon les thématiques proposées, 1 ou 2 parents également.

En effet, **ces soirées s'adressent aussi aux parents employeurs**. Certaines soirées abordent des thématiques liées à la petite enfance, au développement... Ce qui peut être un réel outil d'accompagnement pour les parents. Être parent est parfois complexe aujourd'hui car la place de l'enfant a évolué dans sa considération et sa prise en charge. Le RAM se doit d'accompagner la parentalité et ces soirées en sont un moyen. Elles apportent de l'information, des espaces d'échanges et de soutien. Quand on est parent et que l'on vient à une soirée du RAM, l'objectif est de repartir avec des réponses et/ou des pistes d'actions

Je voudrais en profiter pour remercier toutes ces professionnelles qui, après une longue journée de travail, prennent encore du temps pour venir le soir en réunion avec bonne humeur et envie. C'est grâce à vous, vos échanges et votre implication que ces soirées sont si vivantes et enrichissantes pour chacun. Merci.

Camille, animatrice du RAM



Dans le bulletin précédent, nous vous avons présenté Chloé HERVIEU, engagée auprès du CCAS de Souleuvre en Bocage dans le cadre d'un emploi en service civique pour une mission auprès des personnes en situation d'isolement.

Chloé a terminé sa mission en juin dernier et nous fait part de son expérience.

"De septembre à avril, j'effectuai les visites à domicile d'une heure, tous les quinze jours, en alternant avec mes semaines de cours.

De mai à juin, j'ai consacré toutes mes semaines à des visites d'1h / 1h30.

Ce que je faisais pendant le temps des visites ?

Discuter, organiser des jeux de société adaptés à la personne, initier à la tablette ardois et au lecteur de livre audio, des balades...

Je travaillais en partenariat avec la ludothèque de Vire pour le prêt des jeux de société et la bibliothèque de Souleuvre en Bocage. J'apportais des livres de ma bibliothèque aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer."

De mon point de vue, j'ai rencontré une vingtaine de personnes toutes plus touchantes les unes que les autres. J'ai toujours été très bien reçue par ces personnes. Je savais que certaines personnes âgées étaient seules mais je ne pensais pas à ce point. Aujourd'hui, les quitter me fait de la peine car je me suis attachée à elles. Je garde contact avec elles après mon service civique par téléphone et des visites.

**J'ai validé ma licence management santé social!
Et je poursuis en master 1 : MANAGEMENT DES
STRUCTURES SOCIALES, MÉDICOSOCIALES ET
SOLIDAIRES A L'IAE DE CAEN**

Ce cursus me permettra de diriger un EHPAD.



Témoignage d'une personne visitée, Mme LENOIR-HOCDE de Bény Bocage :

« C'est une rencontre avec Chloé, une fois par semaine. On passe une heure de détente et de plaisir. C'est une journée qu'on attend toutes les semaines. »

Les seniors souhaitent que les visites à domicile puissent continuer. En effet, la présence de Chloé HERVIEU a été très enrichissante. De plus, au vu du contexte sanitaire, les visites ont permis de rétablir le lien social.

Le CCAS recherche à partir de septembre 2021 et pour une durée de 12 mois, un(e) jeune en service civique. Les missions : visite des personnes seniors à leur domicile avec proposition de jeux, mise à disposition de tablettes tactiles et de lecteur de livres audio, portage de livres, mise en relation avec les différents organismes du territoire comme l'ADMR ou le CLIC et la bibliothèque par exemple, promenade, aide pour les démarches administratives, ... La mission est conclue pour une durée hebdomadaire de 24 heures. Le jeune sera accompagné et soutenu par les membres du CCAS et le recueil de mémoire établi lors du précédent service civique pourra l'aider dans sa mission.

Candidature à adresser au CCAS – 1 Place de la mairie – Le Bény Bocage 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE
Tél 06 07 65 21 37.

IL FAIT BON VIEILLIR À SOULEUVRE EN BOCAGE

LE 19 JUIN 2021, MME LE CANU FÊTAIT SON SIÈCLE DE VIE.

En présence de M. Alain DECLOMESNIL, maire de Soulevre en bocage, M. Michel VINCENT, maire délégué de la Graverie et Mme Annick ALLAIN, adjointe à Soulevre en Bocage et vice-présidente du CCAS, c'est avec un grand plaisir que nous sommes venus souhaiter un très bon anniversaire à Mme LE CANU Denise pour ses 100 ans. C'est la 2^{ème} personne de la commune de la Graverie qui a eu 100 ans ; son prédécesseur était M. FLEURY.

Mme LE CANU est née le 19 Juin 1921 à Landelles. Elle a travaillé à 12 ans à la ferme comme servante. Elle s'est ensuite mariée à Lucien LE CANU, le 2 octobre 1945.

De cette union, sont nés 7 enfants qui lui ont donné 18 petits enfants, puis 24 arrières petits-enfants et enfin un arrière arrière petit-enfant.

Le couple s'est installé à la Ferrière-Harang puis à Mont-Bertrand en 1955 à la ferme.

A leur retraite, ils sont venus habiter à la Graverie. Son époux est décédé en février 1995.

Mme LE CANU est une personne très entourée. D'ailleurs, son fils Jean-Claude passe tous les matins lui préparer son petit-déjeuner. Le SSIAD, les infirmières et l'ADMR viennent tous les jours également.

Toujours au fait des actualités, l'information est très importante pour elle. Elle aime regarder la politique, l'Assemblée Nationale, le Football et le Vélo à la Télévision.



LE 23 MARS 2021, REINE DELESTRE DE CAMPEAUX A EU 100 ANS.

Elle est née le 23 mars 1921 à Aubervilliers.

Son père Eugène FRICHE travaillait à la mairie comme appariteur et sa mère comme cuisinière dans les écoles de la commune.

En vacances chez sa tante, elle a appris le tricot et la couture, son père était très exigeant ; elle devait être dans les dix premières à l'école.

Le jeudi (jour sans classe) elle apportait son aide au dispensaire de la ville où elle faisait les pansements des malades.

Reine passait beaucoup de temps avec son grand-père qui travaillait dans une usine de charbon et sa grand-mère

dans une fabrique de parfumerie (LT PIVERT).

Elle a été choyée, elle a appris la natation, le tennis, le vélo et aurait aimé faire de la musique.

Elle a obtenu son certificat d'étude et à 15 ans, elle a soigné son grand-père et son père qui est décédé à 45 ans.

Elle a ensuite appris la sténo, et a fini 2^{ème} au concours d'entrée aux contributions directes.

Elle a connu son mari sur les bancs de l'école, sa sœur était sa maîtresse et sa tante sa directrice.

Elle a 4 enfants, 7 petits-enfants et 7 arrières-petits-enfants

Tout ce petit monde est très fière de leur grand-mère et espère la garder encore longtemps.



ÇA BOUGE AUX ÉCOLES

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE SUR 4 JOURS

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires comme pour les besoins des accueils de loisirs, la commune avait validé deux projets éducatifs :

le 1^{er} concernant les temps d'activités périscolaires, le 2nd concernant les temps extrascolaires.

Ces deux projets étant arrivés à échéance, la commission « Politique éducative » a par conséquent, dès sa mise en place, mené un certain nombre de travaux autour de l'élaboration de son futur projet éducatif territorial.

Le 1^{er} sujet sur lequel la commission a été amenée à faire une proposition aux membres du conseil municipal concerne l'**ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE** : Maintien d'une organisation sur 4,5 jours d'enseignement ou retour à un temps scolaire réparti sur 4 jours ? Ces réflexions ont amené la commission à rencontrer plusieurs acteurs de la sphère éducative (directeurs d'écoles de communes limitrophes, directeurs des écoles du territoire, représentants associatifs) dans l'objectif de les entendre sur les bienfaits de l'une ou l'autre des organisations du temps scolaire. En parallèle, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des équipes enseignantes de nos écoles, aux représentants des parents d'élèves aux conseils d'école ainsi qu'aux agents travaillant en milieu scolaire.

Au terme de ces échanges et moments de débat, les élus ont finalement opté pour demander une dérogation aux services de l'Education Nationale afin de revenir sur une

organisation du temps scolaire répartie sur **4 JOURNÉES D'ENSEIGNEMENT À PARTIR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022.**

Plusieurs arguments ont notamment orienté la décision de la commission :

Du point de vue scolaire, la pause du mercredi apparaît comme bénéfique pour les enfants notamment pour les maternels ou les enfants les plus vulnérables. Cette pause apporterait une coupure dans le rythme scolaire et aurait pour effet de réduire la fatigue des enfants en fin de semaine. Par ailleurs, une organisation sur 4 jours permet de mettre en place des temps d'apprentissage en après-midi plus longs et efficaces dans le but de proposer plusieurs ateliers et/ou de mettre en place des décroissements (regrouper les enfants d'un même niveau de classes différentes afin de favoriser les apprentissages).

S'agissant des temps extrascolaires et périscolaires, une organisation sur 4 journées d'enseignement permet d'avoir une journée en milieu de semaine, le mercredi, dédiée uniquement aux activités extrascolaires permettant l'ouverture vers d'autres temps en collectivité et vers des pratiques culturelles ou sportives. Enfin, cette nouvelle organisation permet aux agents scolaires fortement sollicités d'avoir du temps libéré afin de s'investir dans l'organisation d'un projet d'animation des temps périscolaires ; point central du nouveau projet éducatif de territoire qui a été validé en conseil municipal le 3 juin dernier pour la période 2021-2024.



VERS UNE HARMONISATION DES TARIFS DE CANTINE

La commune a adopté une politique d'harmonisation depuis 2017 dont l'objectif est que tous les repas soient facturés au même prix sur les 5 sites scolaires à terme. Celle-ci se fait progressivement tout en sachant que les 5 cantines ne fournissent pas les repas de la même façon :

- ☞ Préparation des repas sur place par la collectivité : service en place sur les sites scolaires de Saint-Martin des Besaces, Campeaux et Le Tourneur
- ☞ Fourniture en liaison froide des repas par une société : service mis en place sur le site scolaire de Bény-Bocage
- ☞ Fourniture en liaison chaude des repas par une société : service mis en place sur le site scolaire de La Graverie.

Pour la prochaine rentrée, les tarifs ont été fixés par le conseil municipal en mars 2021 comme suit :

Cantine de	Tarif du repas	
	Enfant	Adulte
Le Bény-Bocage	3.90 €	5.20 €
Campeaux	3.90 €	5.20 €
Saint-Martin des Besaces	3.70 €	5.20 €
Le Tourneur	3.80 €	5.20 €
La Graverie	3.90 €	5.20 €

Sur l'année scolaire 2019-2020, le prix de revient du repas est de l'ordre de 6.50 € pour la commune (prenant en compte le prix de confection du repas y compris le personnel de cuisine, le service, la surveillance en salle et dans la cour ainsi que le nettoyage des locaux).

Ce prix est légèrement supérieur au prix de revient habituel dans la mesure où, même si les services de restauration n'ont pas fonctionné pendant la période de confinement, la commune a continué à rémunérer l'ensemble du personnel.

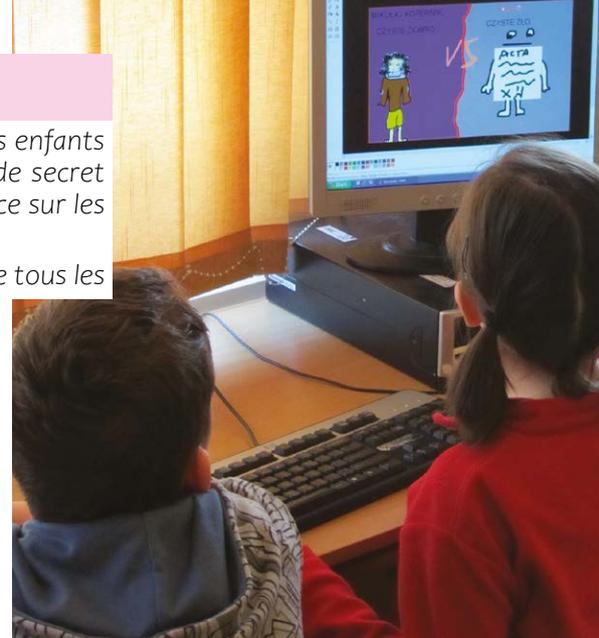
L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Aucun doute, le numérique prend de plus en plus de place dans la vie de nos enfants : tablette, portable, jeux vidéos, internet, applications... Tout ceci n'a pas de secret pour eux. Dans certaines familles, ce sont même eux qui ont un train d'avance sur les parents.

Pour autant, force a été de constater pendant ces phases de confinement que tous les élèves ne sont pas identiques pour accéder à l'informatique. C'est pourquoi, l'État a lancé, dans le cadre du plan de relance qui vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la COVID-19, un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement qui va contribuer à la généralisation du numérique éducatif dans les écoles primaires. Un appel à projet a donc été ouvert par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour chaque projet retenu dans le cadre de cet appel à projets, l'État pourra apporter un soutien financier à hauteur de 70% pour le volet « équipement et réseaux » et de 50% pour le volet « services et ressources numériques ».

En mars dernier, les élus ont décidé de répondre à cet appel à projet. A ce jour, la collectivité attend un retour du ministère.



FACILITEZ-VOUS LA VIE !

Le **PORTAIL FAMILLE** est un outil très pratique pour vos démarches pendant la scolarité et les activités extra-scolaires et périscolaires de votre enfant au sein de Souleuvre en Bocage (cantine, garderie et centre de loisirs). Il sera accessible via le site internet www.souleuvreinbocage.fr à partir de la rentrée 2021.

Il vous permettra notamment :

- ⇒ D'inscrire/désinscrire votre enfant à la cantine et/ou à la garderie
- ⇒ D'inscrire votre enfant aux activités du centre de loisirs
- ⇒ De gérer votre dossier administratif (copie des vaccins par ex.)
- ⇒ De visualiser les activités disponibles pour vos enfants
- ⇒ De consulter et payer vos factures
- ⇒ De communiquer avec les services «affaires scolaires» et «enfance-jeunesse»

Les droits d'accès (identifiant et code) sont créés par le service scolaire sur demande au moment de l'inscription des enfants puis communiqués aux familles dès la création du compte.



BELLE INITIATIVE DE COOPÉRATION

Les élèves de l'école de Bénv-Bocage et Nicolas Cantaloube, agent des services techniques de la commune, ont collaboré sur une action alimentaire.

Carine HEDOU, directrice de l'école primaire ARC EN CIEL nous explique comment est née cette initiative.

“ L'école est parti d'un constat : De nombreux élèves n'aiment pas les légumes, voire les fruits. Même s'ils connaissent les recommandations de consommation d'au moins 5 fruits et légumes par jour, ils n'en connaissent qu'un nombre limité et ne savent pas quand ni comment ils sont cultivés.

L'objectif de cette année était de (re)voir avec eux la nécessité d'une

alimentation riche en fruits et légumes, de faire découvrir les légumes et fruits de saison en France, de comprendre l'intérêt de les consommer dans leurs saisons naturelles et ainsi de prendre conscience de l'impact de notre alimentation sur l'environnement.

Le mouvement “Incredible Edible” en anglais, ou “Incroyables Comestibles” en français, est une initiative citoyenne lancée en 2008 par trois mères de famille dans une petite ville du nord de l'Angleterre qui s'appelle Todmorden (au nord de Manchester). Pam et Mary ont choisi de mener une action concrète avec l'idée suivante: « la nourriture c'est la chose que tout le monde partage ». Les élèves de cycle 3 sont partis dans cette aventure et ont planté de la nourriture à partager dans les bacs sur la place du village .



pass Culture



A 18 ans,
le pass c'est 300 € pour
tes envies de culture

LE PASS CULTURE c'est quoi ?

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif te permet d'avoir accès l'année de tes 18 ans à une application sur laquelle tu disposes de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).



Comment ça marche ?

1. Je télécharge l'application

Télécharge l'application et découvre toutes les offres culturelles à portée de main.

2. Je m'inscris

Tu as 18 ans et tu vis en France métropolitaine ou d'outre-mer ? Fonce !

3. Je réserve

Tu réserves les activités ou biens culturels directement sur l'application grâce à tes 300€

Prépare-toi à profiter d'expériences riches et variées

Envie d'aller au théâtre, voir un film ou un spectacle ? De prendre des cours de photo ? D'un roman ou d'un manga ? D'un abonnement à un magazine ou à de la musique en ligne ? Les partenaires culturels du pass Culture te proposent des milliers d'offres, à réserver selon tes envies. Passe à l'action, demande tes 300€.



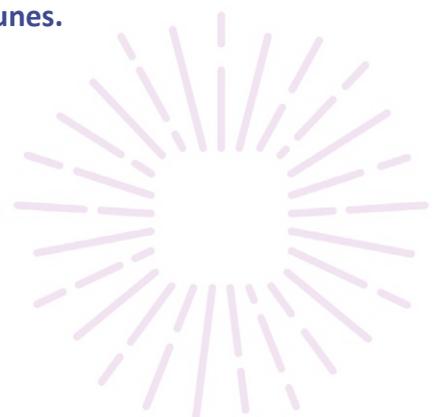
**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOUS ÊTES UN ACTEUR CULTUREL,

Une plateforme professionnelle est mise à votre disposition que vous soyez une structure publique, privée ou associative. Elle vous permet de promouvoir de manière autonome et gratuite votre programmation culturelle et de proposer des offres artistiques et culturelles, gratuites ou payantes, à destination des jeunes.

pass Culture



La commission "vie associative et culturelle" vous présente le programme d'évènements de septembre à décembre 2021

Programme culturel porté par les associations de Souleuvre en Bocage et soutenu par la commune. Le programme culturel est en cours de réalisation, une plaquette sera disponible en mairie et sur le site de la commune courant septembre.

La suite de la saison culturelle sera présentée dans le prochain numéro du bulletin municipal.



MUSIQUE

SAMEDI 23 OCTOBRE : L'HISTOIRE DU VIEUX BLACK JOE

La compagnie « Ne dites pas non, vous avez souri ».

Spectacle musical, à partir de 6 ans, qui traverse l'histoire du Jazz grâce au personnage du vieux Black Joe.

« Hier, le vieux Black Joe a rendu l'âme. Il a grandi au rythme du jazz et a changé avec lui. Aujourd'hui il est peut être mort, mais le jazz lui est toujours vivant ».

Événement culturel proposé par l'association Les Ateliers Musicaux de la Souleuvre.



DÉCEMBRE : TOUTES LES ROBES NOIRES

Conte musical pour petits et grands à partir de 7 ans (dans le cadre du PNR avec le Centre Dramatique National de Normandie Vire le Préau)

Création le Préau 2021 en partenariat avec l'École de Théâtre National de Strasbourg

Mise en scène d'Antoine Hespel

« Entre veille et sommeil, à l'heure où l'obscurité chasse la clarté du jour dans le creux familial de sa chambre, un enfant demande à sa mère de lui raconter une histoire ».

Événement culturel porté par le collectif d'association le CLAC (Collectif Local d'Action Culturelle) et le Préau

THÉÂTRE



NOVEMBRE : J'AI SAIGNÉ

Théâtre et récit d'une renaissance à partir de 14 ans (dans le cadre du PNR avec le Centre Dramatique National de Normandie Vire le Préau)

Mise en scène de Jean-Christophe Cochard et Jean-Yves Ruf

« Engagé dans la légion étrangère en 1915, Blaise Cendrars est touché au combat par l'éclat d'un obus. Il écrit cette nouvelle pour raconter cette période. »

Événement culturel porté par le collectif d'association le CLAC (Collectif Local d'Action Culturelle) et le Préau

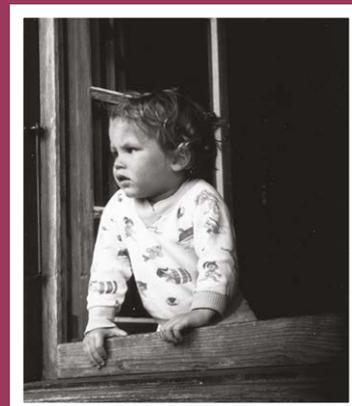
EXPO

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉCEMBRE : LA GALERIE ART ET DÉCO FÊTE SES 10 ANS

Animation et exposition à la galerie d'Art et Déco de Bény-Bocage

Événement culturel proposé par l'association Atelier d'art Charlotte Noyelle

CONTE



VOTRE COMMUNE AU SEIN DE L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

SOULEUVRE EN BOCAGE INTÈGRE LE PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Le 30 avril 2021, M. Alain DECLOMESNIL a signé la convention "petites villes de demain" avec l'État, la Région, le Département et l'Intercom de la Vire au Noireau. Celle-ci permet à la commune d'entrer dans une Opération de Revitalisation du Territoire.



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" ?

Le programme a été conçu pour soutenir sur six ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et qui veulent renforcer l'attractivité de son territoire.

QUELS OBJECTIFS ?

Chaque commune a 18 mois à partir de la signature de la Convention « Petites Villes de Demain » pour mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). L'ORT se présente comme une large palette d'outils au service d'un projet de territoire maîtrisé avec des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet

de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville,
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif « Denormandie » dans l'ancien,
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site,
- Mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

QUATRE COMMUNES LAURÉATES :

Les communes de Condé-en-Normandie, Noues-de-Sienne, Soulevre-en-Bocage et Valdallière ont été labellisées « Petites Villes de Demain » suite à une candidature commune coordonnée par l'Intercommunalité. Ce label leur permet de renforcer leur coopération sur le territoire pour mener une politique d'aménagement cohérente mais également de mutualiser des compétences et des moyens.



De gauche à droite : Frédéric BROGNIART maire de Valdallière, Alain DECLOMESNIL maire de Soulevre en Bocage, Catherine GOURNEY-LECONTE conseillère régionale, Marc ANDREU-SABATER président de l'Intercom, Pierre-Emmanuel SIMON sous-préfet de Vire, Jean-Léonce DUPONT président du Conseil départemental du Calvados, Valérie DESQUESNE maire de Condé en Normandie, Georges RAVENEL maire de Noues de Sienne.



PLAN LOCAL D'URBANISME DE SOULEUVRE EN BOCAGE

Depuis le départ de la procédure, l'objectif reste le même : réfléchir à un développement adapté et cohérent, répondant aux enjeux identifiés pour l'ensemble de ce territoire à l'habitat dispersé sur plus de 187km² tant en veillant à préserver les zones agricoles et naturelles qui sont aussi une identité forte du territoire.

Dans cette perspective, toute la démarche d'élaboration visait à répondre aux objectifs suivants tout en gardant en ligne de mire les enjeux de préservation de notre environnement et des sensibilités environnementales et paysagères de notre territoire :

- permettre l'accueil de nouvelles populations dans un souci de mixité,
- permettre à l'ensemble des communes déléguées de continuer à se développer tout en axant ce développement sur les zones déjà urbanisées pour limiter la consommation de nouvelles terres agricoles et en relation avec les pôles de services et d'équipements pour satisfaire l'ensemble des besoins des habitants,
- composer un cadre de vie de qualité à travers la valorisation du patrimoine local ; source d'attractivité sur le territoire,
- mettre en place des conditions favorables pour un développement économique s'appuyant sur le tissu artisanal tout en soutenant l'activité agricole.

La compétence ayant depuis été transférée à l'Intercom de la Vire au Noireau, c'est à cette dernière qu'est revenue la responsabilité de délibérer sur l'arrêt de la procédure et sur la mise en enquête publique de notre projet de Plan Local d'Urbanisme. Les élus de Souleuvre en Bocage ont continué à travailler étroitement avec l'IVN pour mener à bien ce document, qui reste un document à l'échelle communale.

Cette enquête publique s'est tenue du 8 mars au 9 avril 2021 et a permis le recueil par le commissaire enquêteur désigné de 52 observations émanant d'habitants ou de propriétaires. Chacune de ses observations a ensuite été étudiée par les élus avec l'expertise des services et du bureau d'études afin d'y apporter des réponses.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui répond aux enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement respectueux de l'environnement.

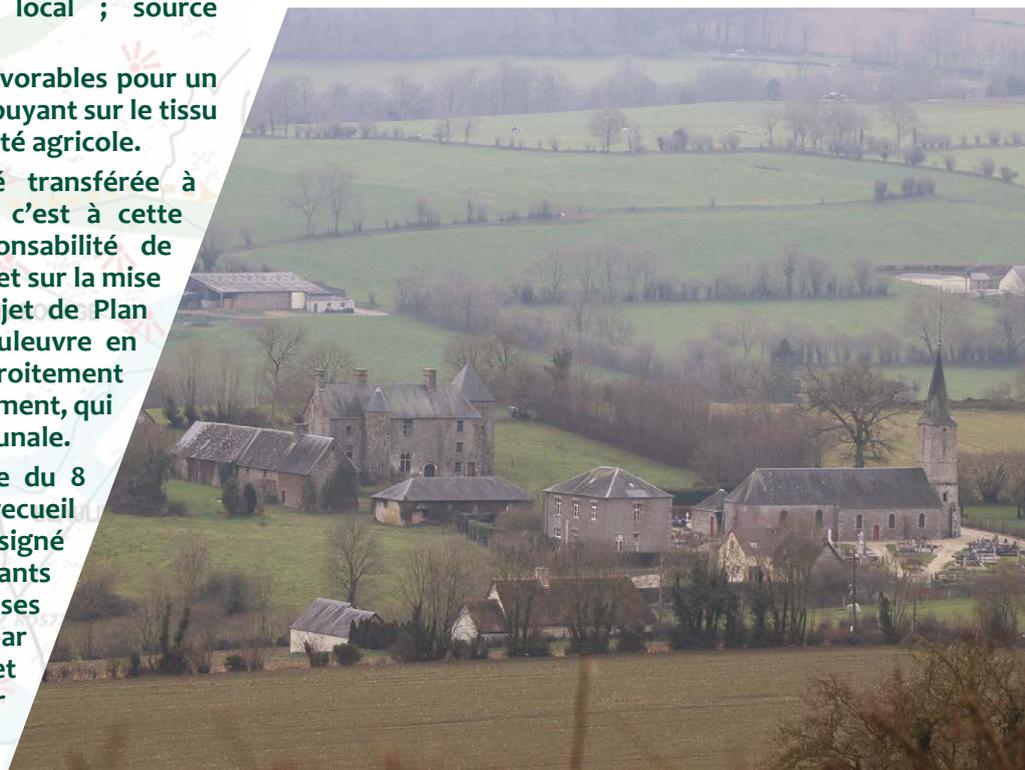
Démarche initiée en 2012, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Souleuvre en Bocage aura nécessité un peu plus d'un mandat municipal afin de pouvoir aboutir. Il entame aujourd'hui sa phase finale de telle sorte qu'il devrait entrer en vigueur au début de l'automne.

En parallèle, le dossier a été transmis aux personnes publiques associées (services de l'Etat, chambres consulaires...) pour avis.

Si quelques observations ont ainsi été formulées et nécessitent des adaptations ou précisions à prendre en compte dans le document final, notre projet de Plan Local d'Urbanisme a obtenu un avis favorable.

La dernière étape consiste ensuite à approuver le document final auprès du Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau puis à remplir les dernières formalités administratives et de publicité pour que ce document puisse produire ses effets juridiques et être pris en compte pour l'examen des futures demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme de Souleuvre en Bocage couvrira alors l'ensemble du territoire et prendra la suite des documents existants sur les communes historiques ou du Règlement National de l'Urbanisme pour les communes qui ne disposaient d'aucun document.



PROGRAMME DE RESTAURATION DE LA VIRE MOYENNE ET DES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA SOULEUVRE

En 2019 des démarches ont été mises en oeuvre pour faire émerger un programme pluriannuel de restauration sur la Vire Moyenne et sur les cours d'eau du bassin de la Souleuvre :

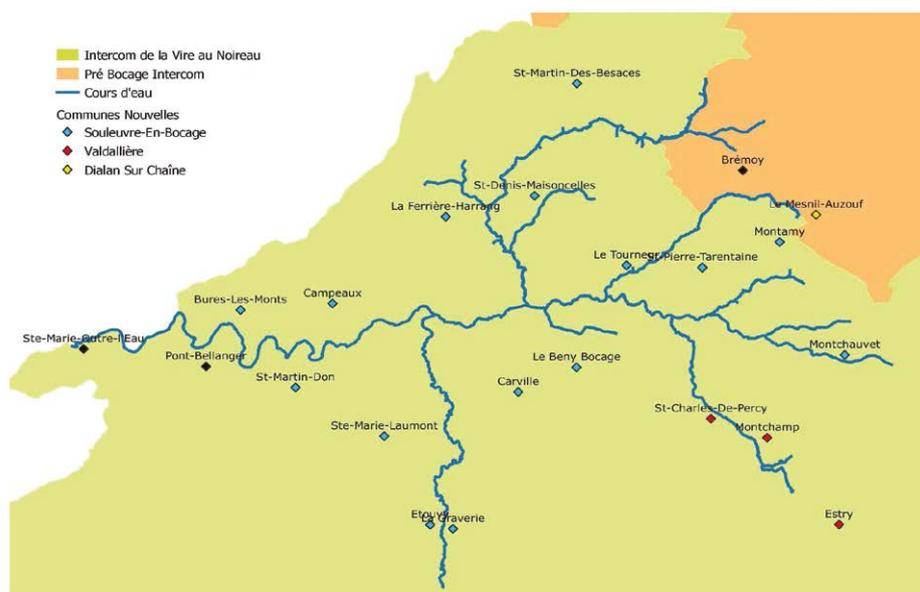
- ✓ Un diagnostic des cours d'eau a été réalisé à l'été 2019 par le CPIE des Collines Normandes,
- ✓ L'Intercom de la Vire au Noireau a souhaité assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux et a recruté un technicien rivière pour assurer la mise en oeuvre de ce programme,
- ✓ Une entente a été créée avec Pré Bocage Intercom pour que le programme concerne l'ensemble du bassin versant de la Souleuvre

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- » Retirer les embâcles perturbateurs pour favoriser l'écoulement de l'eau et limiter l'érosion des berges,
- » Restaurer la végétation des berges pour limiter la formation d'embâcles et améliorer la qualité écologique des cours d'eau,
- » Limiter la divagation du bétail dans le lit mineur (139 abreuvoirs sauvages ont été recensés) pour améliorer la qualité physico-chimique des cours d'eau,
- » Aménager les chemins pour limiter le passage des engins motorisés et des différents usagers directement dans le lit mineur,
- » Améliorer la « petite » continuité écologique pour favoriser le déplacement de la faune aquatique (58 % des buses ont un impact très fort sur la continuité écologique et sont presque totalement infranchissables par la faune aquatique).



Périmètre du programme de restauration



LES TRAVAUX À METTRE EN OEUVRE :

- » **Gestion de la ripisylve (Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau)**
 - 36 kms de restauration lourde
 - 35,6 kms de restauration légère
 - 224 embâcles
- » **Aménagement**
 - 73 kms de clôture
 - 246 abreuvoirs
 - 84 abreuvoirs pompe
 - 64 demi-hydrotubes
 - 62 passerelles pour bétail
 - 16 passerelles pour engins

Le coût total des travaux a été évalué à 1 688 868 Euros TTC à raison de 1 351 054 € financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 304 993 € par l'intercom de la Vire au Noireau et 32 781 € par Pré Bocage Intercom. Le programme a une durée de 5 ans avec 5 tranches annuelles de travaux.

Les travaux sur la Vire devraient avoir lieu du 15 août au 15 septembre 2021.

Sur la Souleuvre, les premiers travaux ont débuté depuis le 21 juin 2021 : Création d'abreuvoirs, de ponts demi hydrotube et de passerelles. Les travaux de gestion de végétation et de pose de clôtures devraient débuter en septembre 2021.

Les travaux de restauration de la Vire Moyenne vont être réalisés par l'entreprise LTP LOISEL de Brécey (50).

Ceux de la Souleuvre vont être effectués par les entreprises LTP LOISEL de Brécey (50) pour les aménagements d'abreuvoirs, de ponts demi hydrotube et de passerelles et l'entreprise DERVENN Travaux de Betton (35) pour la gestion de végétation et pour la mise en place de clôtures.